

I4 AVRIL PRODUCTIONS SAS

Société au capital de 45.000 Euros

RCS Paris 904 359 973

217, rue Saint-Maur

75010 PARIS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Siège : 77 rue de Rome 75017 Paris
Tél. Mobile : 06 31 82 52 51
Tél. Fixe : 01 83 95 49 42
Courriel : jm.catois@audicea.com

AUDICÉA Société de commissaires aux comptes inscrite
sur la liste des commissaires aux comptes
du ressort de la Cour d'appel de Paris

SAS au capital de 10.000 euros RCS Paris 511 333 056 Code NAF 6920Z
TVA Intracommunautaire : FR52511333056 Siret 51133305600022

I4 AVRIL PRODUCTIONS SAS

Société au capital de 45.000 Euros

RCS Paris 904 359 973

217, rue Saint-Maur

75010 PARIS

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Au Président,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale du 16 mars 2025, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission, afin d'établir le certificat prévu à l'article L. 225-146 alinéa 2 du Code de commerce.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à vérifier :

- L'apport initial en capital de 22.500 Euros de la société MBH SAS, correspondant à 45.000 actions de 1 Euro de nominal chacune, souscrites en totalité en numéraire et libérées à hauteur de 50%, comme indiqué dans le certificat du dépositaire, en date du 12 octobre 2021 ;
- La déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de la société MBH SAS associée, de libérer le solde de sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'elle possède sur la société I4 AVRIL PRODUCTIONS SAS ;
- La déclaration incluse dans le bulletin manifestant la décision de la société EYESBERG SAS associée, de libérer le solde de sa souscription par compensation avec la créance liquide et exigible qu'elle possède sur la société I4 AVRIL PRODUCTIONS SAS ;
- L'arrêté de comptes établi le 25 mars 2025 par le Président dont nous avons certifié l'exactitude le 25 mars 2025, duquel il ressort que les sociétés MBH SAS et EYESBERG SAS, associées, possèdent chacune sur la société I4 AVRIL PRODUCTIONS une créance de 12.500 Euros, soit un total de 22.500 Euros ;

- Le caractère liquide et exigible de ces créances ;
- Les écritures comptables de compensation des créances visées ci-dessus permettant de constater la libération des actions pour un montant de 22.500 Euros, et ainsi
- Vérifier la libération intégrale du capital d'un montant de 45.000 Euros.

Sur la base de ces vérifications, nous délivrons le présent certificat qui tient lieu de certificat du dépositaire.

Fait à Paris, le 1^{er} avril 2025

Le commissaire aux comptes :

AUDICEA SAS



Jean Marc CATOIS